

FACL , VILLE DE CARAQUET INC.
FEUILLE DE CALCUL DES SUBVENTIONS

TABLEAU DE CALCUL PROPOSÉ SUBVENTIONS EN LOGEMENTS 2023 / 2026

TYPES DE LOGEMENTS (1-7)		SUBVENTION PAR UNITÉ	Nombre d'unités PROPOSÉES	TOTAL
1	Logements accessoire	10 000 \$		0 \$
2	Nouveaux logements aménagé en bâtiment existant	10 000 \$		0 \$
3	Logements intercalaire : DUPLEX	20 000 \$		0 \$
	Logements intercalaire : TRIPLEX	33 000 \$		0 \$
	Logements intercalaire : QUATRUPLEX	48 000 \$		0 \$
4	Logements modulaires	7 000 \$		0 \$
5	Logements OSBL à subventionner en immeuble			
	12 Appartements 2 chambres abordables en OSBL, Habitat 201 Ltée	30 000 \$		0 \$
	4 Appartements abordables, OSBL Acadienor, Local Scout Bas-Caraquet	50 000 \$		0 \$
	Acadienor , Étude Préliminaire Habitation Quatre Vents (24 appartements)	30 000 \$		0 \$
6	Logements du Chaînon manquant, promoteur immobilier privé			
	Logements du marché à subv. en immeuble (1 ch)	10 000 \$		0 \$
	Logements du marché à subv. en immeuble (2 ch)	14 000 \$		0 \$
	Logements du marché à subv. en immeuble (3 ch)	19 000 \$		0 \$
7	Subvention additionnelle aux Logements Abordables			
	une chambre	7 500 \$		0 \$
	deux chambres	10 000 \$		0 \$
	trois chambres	15 000 \$		0 \$

TOTAL	0 \$
--------------	-------------

MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION	0 \$
---------------------------------------	-------------

NOTEZ : Maximum de subvention par projet établi à 400 000 \$

Date de mise à jour	2024-05-16
---------------------	------------